



**CONSEIL MUNICIPAL DU  
21 décembre 2015  
Compte-rendu sommaire**

Étaient présents : M. Jérôme ESQUEVIN, M. Bruno ROUSSET, Mme Julie PROVENT, M. Olivier FRANCONY, M. Thierry TOURNIER, M. Frédéric BARDON, Mme Agnès MOLLARD, Mme Marie-Claude PACHOUD, Mme Stéphanie CAVIGLIA.

Étaient absents et excusés : Mme Sylvie PONCET, M. Philippe MARIN.

Secrétaire de séance : Mme Agnès MOLLARD

**I Instauration du régime des astreintes - filière technique :**

Le Conseil municipal, après délibération, approuve à l'unanimité l'instauration du régime des astreintes. Il concerne le service technique chargé du déneigement des voies communales pour la période hivernale. L'astreinte débutera le 1<sup>er</sup> décembre N et prendra fin le 31 mars N+1.

**II Entretiens annuels professionnels : détermination des critères d'évaluations.**

Le Conseil municipal, après délibération, approuve à l'unanimité les critères d'appréciation de la valeur professionnelle au titre de l'entretien professionnel annuel des agents de la commune. Les critères portent sur le relationnel, les compétences professionnelles et techniques, les résultats professionnels de l'agent ainsi que sa capacité d'évolution.

**III. Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de gestion de la Gendarmerie de Challes-les-Eaux : Modification du périmètre et des statuts.**

Le Conseil municipal, après délibération, approuve à l'unanimité :

- l'admission de la commune de Saint-Jean-D'Arvey au périmètre de compétences de la Gendarmerie de Challes-les-Eaux (de son côté, la commune des Déserts ne s'est toujours pas prononcée sur son intégration au SIVU).
- la modification des statuts du SIVU de la Gendarmerie de Challes-les-Eaux.

**Questions diverses.**

- CHAMBERY METROPOLE : un nouveau réseau de transport nommé LES LIGNES CHRONOS sera mis en place dès cet automne afin de réduire le temps de déplacement des usagers. / En ce qui concerne la desserte de notre commune, le bus du « lycée » reste ouvert au public. Le transport à la demande sera développé ainsi que le covoiturage. / Enfin, Chambéry métropole donnera prochainement son avis sur le PLUI.
- LA SECURITE A L'ECOLE : l'Inspection Académique veut une révision des points de vigilance. Un conseil d'école devra être prévu début janvier 2016.

- ECOLE DE MUSIQUE : A la demande de la commune de Curienne, l'école de musique mettrait à disposition des musiciens pour les commémorations du 8 mai 2016. Mais cela demande une concertation avec les autres communes du Plateau, notamment pour la participation financière.
- ERP (ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC) : L'agenda des travaux à réaliser est en cours de réalisation.

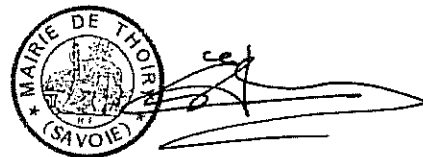
*Pour toutes précisions complémentaires, vous pouvez vous adresser en Mairie,*

La Secrétaire de Séance,



Agnès MOLLARD

Le Maire,



Jérôme ESQUEVIN